

Personne de contact :

Henri Krecké

Secrétaire communal

henri.krecke@differdange.lu

Téléphone : 58 77 1 – 1214

Fax : 58 77 1 – 1210

**Aux membres du Conseil communal de
la Ville de Differdange**

Objet : convocation à la séance du conseil communal du 29 mars 2023

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes priés de bien vouloir assister à une réunion du Conseil communal qui aura lieu le mercredi 29 mars 2023, à 08.00 heures, au Hall O à Oberkorn avec l'ordre du jour présenté ci-dessous.

Séance publique :

- 1) Communications du collège des bourgmestre et échevins.
- 2) Présentation des lignes directrices du « Climate City Contract » et validation de la convention de base.
- 3) Projets communaux :
 - a) extension et transformation de l'Ecole « Um Bock » à Oberkorn – plans et devis actualisés, article budgétaire 4/910/221311/16005 ;
 - b) aménagement de nouveaux ateliers communaux (CID) à Niederkorn – plans et devis actualisés, article budgétaire 4/627/221311/12011 ;
 - c) travaux d'extension de l'école située dans la rue Saint Pierre à Niederkorn – devis actualisé et décompte, article budgétaire 4/910/221311/20007 ;
 - d) remplacement de la canalisation d'eaux mixtes et pose d'une nouvelle canalisation eaux pluviales dans la rue de la Chapelle et la rue du Stade Henri Jungers – plans et devis, article budgétaire 4/520/222100/21006 ;
 - e) bornes d'entrée et sortie, barrières et caisse automatique pour le parking public au 1535° Creative Hub, devis et crédit spécial, article budgétaire 4/623/222100/23016 ;
 - f) remise en état du terrain synthétique Woiver – décompte, article budgétaire 4/821/221313/20004.
- 4) Plan d'aménagement général et projets d'aménagement particuliers :
 - a) demande de morcellement de terrains situés rue Woiver à Differdange ;
 - b) demande de morcellement de terrains situés rue de Soleuvre à Differdange ;
 - c) demande de morcellement de terrains situés rue des Celtes à Niederkorn ;
 - d) demande de morcellement de terrains situés rue Jos Lommel à Niederkorn ;
 - e) plan d'aménagement particulier au lieu-dit « Op den breedten Dreischer II » à Oberkorn, convention signée avec la société BEPE IMMO S.à r.l.

Convocation à la séance du conseil communal du 29 mars 2023

- 5) Actes et conventions :
- a) actes notariés rectificatifs liés à des actes de bail emphytéotique, revente et vente en futur état d'achèvement d'appartements au complexe Gravity Tower et concernant plus particulièrement les conditions de cession à un tiers ainsi que le droit de préemption communal ;
 - b) acte notarié concernant l'acquisition via préemption d'un terrain d'une contenance de 15,38 ares située au lieu-dit « Rue Belair » à Oberkorn ;
 - c) convention bipartite 2023 du service d'éducation et d'accueil signée avec l'État du Grand-Duché de Luxembourg pour les maisons relais, le Foyer de Jour « Kornascht » et la « Bëschcrèche » ;
 - d) 2^e et 3^e avenants à la convention conclue le 25 juin 2020 avec l'État pour le centre culturel « Aalt Stadhaus » ;
 - e) contrat de bail portant avec SERVIOR sur la location d'un parking écologique ouvert comprenant 100 emplacements de stationnement sis In der Neuwies à Oberkorn ;
 - f) convention de mise à disposition temporaire avec le CIGL Differdange concernant trois garages situées à Differdange, 33, rue de l'Hôpital ;
 - g) convention-cadre réglant les critères d'obtention du « label SDK » attribué par la SuperDrecksKëscht pour une gestion des déchets dans le respect de l'environnement ;
 - h) convention de collaboration portant sur l'organisation d'une « Fashion Week » à Differdange ;
 - i) convention de mise à disposition d'une parcelle à la POST Luxembourg pour une station « PackUp » à Oberkorn, rue Jeannot Kremer ;
 - j) contrat de bail pour deux parties de parcelles à Differdange dans l'intérêt du service de maraîchage communal ;
 - k) contrat de bail et avenant concernant des espaces de création au 1535° Creative Hub.
- 6) Règlements communaux :
- a) règlement des taxes, tarifs et prix : modifications au chapitre « G-1 : Stationnement » ;
 - b) règlements temporaires de circulation.
- 7) Pacte Nature : désignation des membres du Naturpaktteam.
- 8) Changements au sein des commissions consultatives

Séance non-publique :

- 1) Office social de Differdange : validation de création de postes (1,5 postes d'assistant social et un poste à mi-temps d'employé carrière B1) et d'un engagement à mi-temps d'un employé communal appartenant au groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif – avis.
- 2) Personnel communal : nomination définitive d'un fonctionnaire communal dans le groupe de traitement C1, sous-groupe administratif.

Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Henri KRECKÉ

Secrétaire communal

Christiane BRASSEL-RAUSCH

Bourgmestre